REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE D'ETERCY

ARRÊTÉ n° 2021U37 PRESCRIPTION RELATIVE A UNE DECLARATION PREALABLE

Le maire d'Etercy,

Vu la déclaration préalable présentée le 23 mars 2021 par M. Simon NADJARIAN, domicilié 48C, route des Fontaines (74150) ETERCY,

et enregistrée par la mairie d'Etercy sous le numéro DP 74 117 21 X 0021,

Vu le Code de l'Urbanisme,

Vu le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal tenant lieu de Programme Local de l'Habitat (PLUIH) approuvé le 03/02/2020,

Vu l'avis d'Enedis en date du 7 avril 2021,

Considérant que le projet objet de la déclaration consiste, sur un terrain cadastré N° AD 255, au lieudit 48C, route des Fontaines à Etercy (74150), à l'installation d'une clôture avec portillon et gabion pour un bâtiment résidence principale,

ARRÊTE

Les travaux faisant l'objet de la présente déclaration **sont autorisés** sous réserve du respect des droits des tiers, et en conformité avec les documents élaborés pour ce projet.

Fait à Etercy, le 08 avril 2021

Le Maire,

Patrick BASTIAN

La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L 2131-2 du code général des collectivités

Accuse de réception en presecuire 074-277-401-773-2021-0408-2021-037-AR 074-277-401-773-2021-0408-2021-037-AR 074-277-401-773-2021-0408-2021-037-AR 074-277-401-773-2021-0408-2021-037-AR 074-277-401-773-2021-0408-2021